
CAHIER DES CHARGES
Adjoint.e au.à la responsable du
département Piscines

CENTRE SPORTIF DE MALLEY SA

Préambule

Chaque fonction de CSM SA a un cahier des charges qui lui est propre. Ce dernier s'inscrit dans les obligations et responsabilités de l'employé.e, au même titre que le contrat de travail et le Règlement du personnel.

Le cahier des charges a pour mission de décrire le contexte précis dans lequel la fonction concernée est exercée, ses principales activités, ainsi que les compétences requises et attendues pour exercer ladite fonction.

Un tel cahier des charges n'a donc pas pour vocation d'être une description exhaustive des tâches de chaque employé.e. Il se peut que d'autres tâches soient attribuées sans qu'elles soient prévues par le cahier des charges. Ce dernier ne représente pas non plus un plan d'objectifs annuel ou permanent. Enfin, le contenu du cahier des charges est amené à être modifié régulièrement en fonction de l'évolution du poste de travail.

Pour le surplus, l'employé.e se conforme au Règlement du personnel et aux prescriptions légales applicables en la matière.

1. Identification

Site / Lieu de travail :	Vaudoise aréna à Prilly
Fonction :	Adjoint.e au.à la responsable du département Piscines
Département / Secteur :	Piscines
Position hiérarchique du poste :	Subordonné.e au.à la responsabe du département Piscines
Niveau de la fonction :	Cadre
Dimension managériale :	Employé.e.s du département Piscines : chef.fe. d'équipe Piscines, 1er.ère.s employé.e.s établissement de bains, employé.e.s établissement de bains, auxiliaires
Classe salariale :	8
Date de validité :	01.01.2022

2. Dimension organisationnelle

Qui remplace la/le titulaire ?	Chef.fe. d'équipe Piscines (pour l'ensemble des activités) 1 ^{er.ère.s} employé.e.s d'établissement de bains (pour le bon fonctionnement des installations techniques, les relations avec la clientèle et la gestion du personnel (y compris la formation et le recyclage))
Qui la/le titulaire remplace-t-elle/il ?	Chef.fe. d'équipe Piscines Responsable du département Piscines
Horaires standards :	Imposés, du lundi au dimanche, selon Article 30 du Règlement du personnel
Horaires particuliers :	Disponibilité exigée incluant des prestations du soir, des weekends et des jours fériés ainsi que des services de piquet

3. But de la fonction

- Secondar le.la responsable du département Piscines dans la gestion et l'organisation de l'exploitation
- Assurer l'accueil et la sécurité de la clientèle
- Veiller à la bonne application de la planification de l'occupation des bassins et espaces aquatiques par les différents utilisateurs.trices
- Participer au fonctionnement de l'ensemble des installations techniques, machines et équipements

4. Responsabilités et activités principales

Responsabilité managériale :

- Conduire l'équipe Piscines
- Contrôler les services fournis par les prestataires externes
- Effectuer le suivi du planning de travail (tournus, repos, congés etc.), ainsi que le contrôle des heures mensuelles et des décomptes des indemnités du personnel
- Appliquer et faire appliquer les procédures internes de l'entreprise et participer activement à l'optimisation continue des processus
- Participer à l'engagement, l'évaluation des performances, le développement, le besoin en formation des collaborateurs.trices, signaler les situations de tension ou de conflit à la direction et au.à la responsable RH
- Planifier et coordonner les exercices, les protocoles, les premiers secours et la natation de sauvetage du personnel conformément aux directives internes
- Former les collaborateurs.trices à la politique d'accueil et de service à la clientèle et leur communiquer toutes nouvelles directives

Responsabilité opérationnelle :

- Ecouter, communiquer et traiter la clientèle avec bienveillance et impartialité, délivrer des messages de prévention et d'information
- Etre attentif.ve au contenu du message à délivrer en veillant à respecter l'intimité de la clientèle, ainsi qu'au respect des bonnes mœurs
- Répondre aux diverses sollicitations de la clientèle et/ou du personnel
- Lors de situation conflictuelle et/ou critique, intervenir auprès de la clientèle en qualité de responsable et établir les rapports en conséquence
- Transmettre les principes de prévention liés à la sécurité et l'hygiène édictés par la direction du département, ainsi que par les normes en vigueur, et les faire appliquer
- Etre responsable du respect des dispositions du règlement des piscines par la clientèle
- S'assurer du respect de l'ordre et de la propreté par la clientèle
- Garantir la mise en œuvre et le respect de l'organisation de la sécurité à la clientèle, contrôler son exécution et, selon les situations, modifier ou adapter le plan de surveillance
- Apporter un soutien dans l'organisation de la sécurité et de la surveillance de la clientèle aux bords des bassins et dans l'enceinte de l'établissement
- Prodiguer l'administration des premiers soins selon les protocoles établis et organiser la mise en sécurité ou/et l'évacuation des accidentés
- Faire partie du groupe d'intervention en cas d'évacuation du site

- Assurer des services de piquet technique conjointement avec le département Facility Management
- Effectuer quotidiennement les analyses et les opérations techniques afin d'assurer la qualité de l'eau conformément aux dispositions légales
- En cas de non-conformité des normes d'hygiène, prendre immédiatement les mesures correctives nécessaires et en informer sa hiérarchie
- Appliquer les directives officielles de stockage et de suivi du matériel et des produits biocides
- Participer aux divers travaux de nettoyage, d'entretien courant et de réparation du matériel et des installations techniques
- Effectuer l'approvisionnement des pharmacies, du matériel de secours et de sauvetage, de l'outillage, des machines, des produits d'entretien et de nettoyage

Représentation du secteur Piscines :

- Participer à l'organisation de diverses manifestations régionales, nationales et internationales, et organiser les travaux à effectuer dans l'espace Piscines
- Participer, en coordination avec le département Facility Management, au bon fonctionnement de l'ensemble de l'espace Piscines, installations techniques et équipements y relatifs

5. Conduite de collaborateurs

Entre 10 et 20

6. Connaissances et compétences requises

Formation de base :	Brevet "EXPERT POOL" de la Société Suisse de Sauvetage avec certificat BLS-AED ou titre jugé équivalent (validation des acquis tous les 2 ans) Brevet d'employé.e d'établissement de bains APRT
Expérience professionnelle :	2 ans minimum dans un poste similaire Expérience dans la conduite d'équipe Expérience confirmée dans le domaine des Piscines et installations du traitement de l'eau
Connaissances spécifiques et compétences techniques :	Parfaite maîtrise des normes d'hygiène et de sécurité du secteur Gestion des risques et connaissance des installations de sécurité en général Bonnes connaissances et exigences techniques des milieux aquatiques Connaissance des législations techniques (lois et ordonnance relative à l'hygiène de l'eau des piscines (OPBD) Aisance avec les outils informatiques (suite Office) Bonnes connaissances du français parlé et écrit Connaissance des milieux sportifs et événementiels

Compétences personnelles :	<p>Faculté d'organisation, gestion des priorités et efficacité</p> <p>Rigueur d'exécution, méthode, fiabilité</p> <p>Capacité à prendre des responsabilités et à travailler de manière autonome, en s'adaptant constamment à son environnement, résistance au stress</p> <p>Esprit d'initiative, capacité à résoudre des problèmes et à faire des propositions, capacité d'innovation</p> <p>Ouverture au changement, capacité d'adaptation et à réagir à des situations nouvelles et changeantes</p> <p>Disponibilité, flexibilité et souplesse</p> <p>Persévérance et orientation résultats</p> <p>Sens de la discrétion et de la confidentialité</p> <p>Bonne condition physique</p>
Compétences relationnelles :	<p>Aisance relationnelle, entregent, capacité d'écoute et empathie</p> <p>Esprit collaboratif, capacité à coopérer en équipe</p>
Compétences managériales :	<p>Aptitude à gérer une équipe</p> <p>Sentir les tensions et aborder les conflits de manière constructive</p> <p>Capacité à présenter des options, à faire adhérer aux décisions et à convaincre</p>

7. Potentialité de développement interne

Possibilité de formation continue